

RAPPORT D'ANALYSE

Examen et vote du BS 2022

Introduction

Le budget primitif 2022 a été adopté le 9 mars 2022. Celui-ci ouvre des autorisations de dépenses pour toute l'année et prévoit les ressources nécessaires pour y faire face. **Le budget supplémentaire a pour objectifs :**

- d'intégrer les résultats de clôture du CA 2021 ;
- de procéder aux ajustements de fiscalité suite aux notifications ;
- de prévoir les crédits relatifs aux admissions en non valeurs et créances éteintes ;
- d'ajuster les dépenses et recettes prévus au budget primitif afin de tenir compte :
 - de l'avancement des projets,
 - de la mise en œuvre de nouvelles actions,
 - de données qualitatives et/ou quantitatives non connues au moment du budget ;
- pour 2022 : il s'agit également d'intégrer les impacts budgétaires liés au transfert de la GEPU (gestion des eaux pluviales urbaines)

Les montants consolidés de ce BS sont les suivant, sans tenir compte des restes à réaliser :

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL/VILLE DE VOIRON	DEPENSE	546 117,90	3 150 985,03
	RECETTE	546 117,90	4 969 680,92
BUDGET PRINCIPAL/VILLE DE VOIRON		0,00	1 818 695,89
PARCS DE STATIONNEMENT M4	DEPENSE	16 892,46	179 504,49
	RECETTE	16 892,46	14 428,46
PARCS DE STATIONNEMENT M4		0,00	-165 076,03
POMPE S FUNEBRE S/VILLE DE VOIRON	DEPENSE	298 500,00	8 897,36
	RECETTE	776 826,91	109 564,16
POMPE S FUNEBRE S/VILLE DE VOIRON		478 326,91	100 666,80
RESEAU DE CHALEUR	DEPENSE		189 000,00
	RECETTE	0,15	189 000,00
RESEAU DE CHALEUR		0,15	0,00

Analyse BS budget principal

1. Principaux ajustements

Données financières et fiscales

Les résultats antérieurs et les non valeurs ont été détaillés dans les délibérations précédentes. Les montants sont intégrés en BS.

Une subvention d'équilibre est ajoutée pour le budget annexe parcs de stationnement, suite à un résultat moins excédentaire que prévu (cf ci-après)

L'attribution de compensation est diminuée de 68 118 euros, afin de financer une partie du coût de fonctionnement de la GEPU (une recette équivalente pour la réalisation de la prestation déléguée par le PV est inscrite au centre technique).

Enfin, les recettes fiscales et les dotations sont revues à la hausse (+151 077 €) suite aux notifications selon le détail ci-dessous :

	BP 2022	1259	Ecart notifié BP
Taxe sur le foncier bâti	12 473 587	12 525 160	51 573
Taxe d'habitation sur les résidence secondaires	139 000	176 877	37 877
Taxe sur le foncier non bâti	82 000	82 137	137
Compensations	165 245	200 022	34 777
	12 859 832,00	12 984 196,00	124 364,00

	BP 2022	Notification	Ecart notifié BP
Dotation forfaitaire	1 704 991	1 717 305	12 314
Dotation de solidarité urbaine	553 862	555 241	1 379
Dotation nationale de péréquation	276 642	289 662	13 020
DGF Totale	2 535 495,00	2 562 208,00	26 713,00

Données des directions opérationnelles

La masse salariale est habituellement ajustée lors de la dernière modification de l'exercice. Un ajustement a cependant été pris en compte pour ce BS, à savoir les écritures liées à la prime inflation, équilibrées en dépenses et recettes (35 k€)

En dehors de la masse salariale, les principaux ajustements par direction sont récapitulés dans le tableau suivants :

	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT
	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
ACCUEIL ETAT CIVIL	1 100,00			
ARCHIVES ET DOCUMENTATION	5 000,00			
CABINET	10,00			
CENTRE TECHNIQUE	226 694,20	68 121,00	-39 301,20	3 000,00
COMMANDE PUBL ET ASSURANCE	3 940,00			
COMMUNICATION EXTERNE	9 000,00			
CONSERVATOIRE	21 332,00	18 000,00		
CUISINE CENTRALE	37 000,00			
FINANCES	2 800,00			
FOIRES MARCHES COMMERCE	-1 400,00		3 360,00	
INFORMATIQUE	7 000,00			
JURIDIQUE	10 500,00	3 624,00		
PATRIMOINE FONCIER	10 215,00	40 000,00	510,00	
POLE ENFANCE	1 200,00	1 200,00		
POLE GENRAL ENTRETIEN	2 040,00		-6 000,00	
POLE JEUNESSE	14 635,00	14 300,00		
POLE VIE SCOLAIRE	11 172,00	836,00	58 810,00	58 810,00
POLICE MUNICIPALE	8 433,00	4 798,00	27 311,00	
RELATIONS INTERNATIONALES	10 000,00			
RESSOURCES HUMAINES	1 312,01	3 156,00	60 000,00	
SECRETARIAT GENERAL	27 069,80			
SERVICES TECHNIQUES	36 810,00	41 885,00	218 119,00	878 176,00
URBANISME ET FONCIER	0,00		325 600,00	233 500,00
VIE CULTURELLE	12 000,00	12 965,00		
VIE SPORTIVE	10 856,00		23 000,00	

Les ajustements en fonctionnement sont essentiellement portés par le centre technique, avec par exemple : la reprise du marquage au sol (22 k€ qui viennent s'ajouter aux crédits déjà prévus, soit 45 k€ en tout), le déménagement de l'espace cap nord (15 k€), la réparation de la grille de l'ancienne banque de France (15 k€), des crédits supplémentaire pour la campagne « point-à-temps » (15 k€), le déploiement de l'eau chaude sanitaire dans les écoles (12 k€), le remplacement d'une pièce de la pompe de la piscine (10 k€), etc...

En investissement, les principales modifications concernent :

- **les services techniques** : travaux pour l'utilisation du terrain SNCF (150 k€), réhabilitation des blocs sanitaires du CNL (50 k€), la mise en place de nouveaux stores à l'école de Criel (10 k€), divers travaux liés aux réseaux d'énergie (électricité, chauffage...24,5 k€). A noter également l'ajustement à la hausse de nombreuses subventions : 214 k€ pour les travaux à l'école de Criel, 88 k€ pour la liaison piétonne Tardy, 72 k€ pour la rue des Ecrins/Cervin, 62,5 k€ pour le projet mille arbres....
- **l'urbanisme et le foncier** avec les acquisitions de l'espace Ceve pour 200,7 k€ et la crêperie rue Grande pour 120 k€. A noter également une vente de terrain pour 220 k€.

2. Équilibre

Au regard de l'ensemble des éléments financiers, fiscaux et opérationnels détaillés ci-dessus et repris dans les maquettes officielles, le budget supplémentaire fait apparaître :

- un besoin de financement de la section de fonctionnement de 113 533,53 euros
- un excédent de financement de la section d'investissement de 51 390,67 euros.

Il est donc proposé :

- **de diminuer l'autofinancement de 113 533,53 k€ ;**
- **de diminuer l'emprunt de 51 390,67 euros.**

Analyse BS budgets annexes

Les budgets annexes font l'objet de moins d'ajustements que le budget principal.

Il s'agit essentiellement pour eux d'intégrer les résultats antérieurs. A noter quand même les ajustements suivants :

- **budget parcs de stationnement :**
 - ajustement des la prestation avec Indigo suite aux révisions de prix (14 k€) ;
 - étude de faisabilité sur la construction de nouveaux parkings (16 k€ en dépenses en plus des 36,8 k€ déjà prévus au budget, 17 k€ en subvention) ;
 - travaux de réparation en fonctionnement (5 k€) ;
 - inscription d'une subvention d'équilibre de 96 k€ du budget principal en recette, l'excédent anticipé était moins important que prévu
- **budget pompes funèbres :**
 - ajustement à la hausse des dépenses de prestation suite à une activité élevée sur le 1^{er} trimestre (120 k€, avec une recette en face) ;
 - mise en place de frais de siège afin de payer une partie des services ressources portés par le budget principal ;
- **budget réseau de chaleur :** inscription de travaux de dépollution et de réseaux pour 189 k€.

L'ensemble des budgets annexes est équilibré :

- budget parc de stationnement : par reprise des résultats antérieurs et ajout d'une subvention d'équilibre ;
- budget pompes funèbres : budget en sur-équilibre avec des résultats antérieurs importants ;
- réseau de chaleur : reprise des résultats antérieurs et diminution de l'emprunt d'équilibre.